



Licence Professionnelle

Optique professionnelle

Parcours Optométrie

- + Formation initiale + Contrat d'apprentissage
- + Contrat de professionnalisation + Formation Continue

**ÉCOLE UNIVERSITAIRE
DE PREMIER CYCLE
PARIS-SACLAY**

Objectifs de la formation

- + La formation vise à former des opticiens spécialisés en optométrie et contactologie. Le diplômé occupe des emplois d'opticien/optométriste en magasin d'optique afin d'y pratiquer les examens de vue et les adaptations en lentilles de contact.
- + Elle a pour principal objectif de donner deux compétences que sont la réalisation d'examen de vue (optométrie) et l'adaptation de lentilles de contact (contactologie).

Compétences

En optométrie

- + Analyse des plaintes et besoins visuels.
- + Réfraction complète.
- + Être en mesure de prendre en charge un sujet sain ayant des déficits fonctionnels de l'accommodation et de la vision binoculaire.

En contactologie

- + Adaptation de lentilles souples, rigides perméables au gaz, sphériques ou toriques.

En basse vision (initiation)

- + Comprendre les répercussions visuelles des principales pathologies cécitantes et découvrir les méthodes de prise en charge par un opticien spécialisé (réfraction spécifique, matériels disponibles et prises en charge financière).

Admission

Public visé

La formation est ouverte aux :

+ Titulaires d'un BTS Opticien lunetier (majoritairement).

Modalités de candidature

+ Pour une candidature à Orsay : candidature sur la plateforme <http://ecandidat.universite-paris-saclay.fr>. Vous pouvez candidater en formation à plein temps (étudiants) et/ou en alternance (apprentis, contrat de pro, salariés en formation continue). Dépôt des candidatures : à partir de février 2025.

+ + Pour une candidature dans un de nos centres partenaires : Dossier à télécharger sur <http://www.optometrie.universite-paris-saclay.fr/>, puis à envoyer par mail au centre partenaire de votre choix.

Accessibilité

+ Si vous êtes en situation de handicap, vous aurez besoin d'un plan d'accompagnement de l'étudiant handicapé (PAEH). Prenez d'ores et déjà contact avec le service de médecine préventive étudiante de l'Université : sante-etudiants@universite-paris-saclay.fr et contactez le service handicap & études handicap : etudiant@universite-paris-saclay.fr

+ Le référent handicap, en lien avec l'équipe pédagogique, pourra décider des mesures nécessaires à mettre en place pour faciliter vos études. Dossier à télécharger sur le site internet de l'Université Paris-Saclay, puis à envoyer par mail au centre partenaire de votre choix

Organisation des enseignements

Organisation générale de la formation

+ Les enseignements sont organisés de la manière suivante : enseignements participant à l'assimilation de connaissances théoriques, à l'acquisition de compétences pratiques et de compétences nécessaires à l'analyse et à la prise en charge de cas relevant de la pratique professionnelle (optométrie, contactologie).

+ Une sensibilisation aux principales urgences ophtalmiques, qui peuvent être rencontrées lors d'une pratique professionnelle des examens de la vue et de l'adaptation des lentilles de contact, vient naturellement compléter la formation.

+ Les besoins de prise en charge d'une population vieillissante qui rencontre des problèmes visuels liés à l'âge sont nombreux, il est donc apparu nécessaire d'initier les étudiants à cette pratique appelée Basse vision.

Le parcours Optométrie

+ Il est aujourd'hui reconnu que le niveau technique nécessite une formation technique accrue pour faire face aux nouvelles responsabilités des opticiens, ce qui justifie la mise en place du parcours Optométrie. L'article L4362-10 du code de la Santé Publique paru au Journal Officiel du 22 décembre 2006 mentionne que « Les opticiens-lunetiers peuvent adapter, dans le cadre d'un renouvellement, les prescriptions médicales initiales de verres correcteurs datant de moins de trois ans dans des conditions fixées par décret, à l'exclusion de celles établies pour les personnes âgées de moins de seize ans et sauf opposition du médecin ».

Aménagement d'études

Que vous soyez étudiant engagé dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières, l'Université Paris-Saclay vous aide à suivre vos études en mettant en place des modalités pédagogiques adaptées en application de l'article 10 du nouveau cadre national des formations.

+ Prenez contact avec votre secrétariat pédagogique, votre directeur d'études ou votre responsable pédagogique.

+ Si votre demande est validée, un contrat pédagogique spécifique vous sera proposé.

+ Des aménagements d'études peuvent également être proposés dans le cadre d'un contrat pédagogique individuel et/ou du dispositif d'accompagnement personnalisé suivi.

Durée de la formation

+ En formation initiale et en formation par apprentissage, la formation dure 1 an, quelque soit le statut de l'étudiant. Elle peut être suivie à la Faculté des Sciences d'Orsay de l'Université Paris-Saclay ou dans l'un des 21 centres partenaires à Angers (2 centres), Bordeaux, Bures-sur-Yvette, Castres, Cusset, Dijon, Lille, Lyon, Marseille, Nancy, Nantes, Nice, Paris (3 centres), Perpignan, Reims, La Réunion, Toulouse et Vire.

+ Elle peut être suivie en 2 ans uniquement à Orsay en cas d'auto-financement.

Modalités d'évaluation

+ Les apprenants sont évalués à l'écrit sous forme de QCS principalement, à l'oral et lors d'examens de travaux pratiques.

+ Les épreuves finales représentent environ 50% de la moyenne. Les 50% restant sont évalués par l'intermédiaire de plusieurs épreuves de contrôle continu.

Rythme de la formation

+ En formation initiale, les enseignements sont dispensés toute la semaine de début septembre à fin mars.

+ En alternance, les enseignements sont dispensés du lundi au mardi ou mercredi toutes les semaines pour la formation en 1 an, et toutes les 2 semaines pour la formation en 2 ans, de septembre à fin mai.

Stage : une véritable expérience professionnelle

+ En formation initiale, le stage se déroule d'avril à juin.

Programme

Enseignements	en h	ECTS	Cours	TD	TP
Bloc optométrie théorique		10	77		
Optométrie - connaissances théoriques		7	57		
Basse vision		3	20		
Bloc contactologie théorique		10	79		
Contactologie - connaissances théoriques		7	59		
Sensibilisation aux urgences ophtalmiques		3	20		
Bloc optométrie pratique		10		69	64.5
Optométrie analyse de cas		5		69	
Optométrie - travaux pratiques		5			64.5
Bloc contactologie pratique		10		69	64.5
Contactologie - analyse de cas		5		69	
Contactologie - travaux pratiques		5			64.5
Bloc professionnel		20	5	18	
Outils professionnalisants		3	3	18	
Projet tuteuré		8	2		
Stage ou activités en entreprise		9			

Débouchés

Taux de réussite

+ Le taux de réussite est de 80 à 90% en fonction des années.

Poursuite d'études

+ Les étudiants peuvent poursuivre leurs études, sous réserve d'acceptation, vers :

- le Master Sciences de la Vision de l'Université Paris-Saclay pour une insertion dans l'industrie ophtalmique.

- les DU Post-Licence (en Contactologie, Optométrie, Basse Vision et Santé Oculaire).

Insertion professionnelle

+ Opticien spécialisé en optométrie, en contactologie et en basse vision.

+ Responsable technico-commercial.

Secteurs d'activité

+ Commerce, distribution.

+ Santé, paramédical.

Informations pratiques

Responsable de Formation

Richard Legras richard.legras@universite-paris-saclay.fr

Pour votre orientation et votre insertion professionnelle

Pôle OIP - accueil.oip@universite-paris-saclay.fr

Pôle IPPA - insertion.professionnelle@universite-paris-saclay.fr

Antenne d'Orsay - 01 69 15 54 47

Bât. 333 - 1er étage. Rue du Doyen A. Guinier. Orsay (91)

Antenne de Sceaux - 01 40 91 17 98

Bât. B - RDC Bas. 54 boulevard Desgranges. Sceaux (92)

Lieu d'enseignement

Campus d'Orsay

Faculté des Sciences (*RER B Le Guichet / Bures-sur-Yvette*).

Frais de formation

Le coût de la formation se compose des Frais de Formation, des Droits d'Inscription aux diplômés et de la CVEC pour les apprentis et les étudiants seulement (95 €).

Frais de Formation : Uniquement pour les parcours en alternance (Contrats Pro, Salariés...). Les étudiants (FI - Formation Initiale) ne paient pas de frais de formation.

Licence

Tarif Entreprise 6750 € (contrat pro et d'apprentissage) ou 6 580 € (autres cas)

Tarif individuel 5 264 €

DU Optométrie 1

Tarif Entreprise 2 979 €

Tarif individuel 2 383 €

DU Contactologie 1

Tarif Entreprise 3 093 €

Tarif individuel 2 474 €

Droit d'inscription (DI - à titre indicatif, tarif 2023-2024)

Licence : 175 € (sauf pour les contrats pro et d'apprentissage)

DU : 391 €

